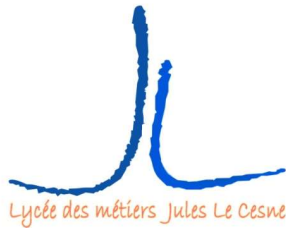


**Note à l'attention' des élèves en mini stages, en stage « passerelle » ou en visite au lycée Jules Le Cesne.**



### **Consignes à respecter**

- Se munir de son carnet de liaison ou d'une pièce d'identité.
- Pour les mini stages les établissements d'origine de l'élève doivent fournir la convention signée par les responsables légaux de l'élève.
- Les élèves doivent présenter une feuille de présence à faire signer sur le lieu de stage.
- Se découvrir - élèves et accompagnants.
- Eteindre portable et/ ou baladeurs
- Le port de joggings ou de jeans à trous n'est pas admis.
- Nous nous réservons le droit de ne pas accepter un élève ou un accompagnant si sa tenue ou son comportement ne correspond pas à notre règlement intérieur.

**Le Directeur délégué aux formations  
professionnelles et technologiques**

Pour accéder aux différentes formations dispensées au lycée des métiers Jules le Cesne en visite ou en mini stage, **une tenue correcte est exigée** :

### **Précisions selon les sections**

#### **En hôtellerie**

- Une blouse en coton obligatoire
- Chaussures de ville
- **Prévoir 3,45 €** pour le repas du midi, l'élève ne sera pas autorisé à sortir pour déjeuner.

#### **En coiffure**

- Une blouse en coton blanc, ou une tenue noire et blanche
- Chaussures de ville

#### **En mode et pressing**

- Une blouse en coton blanc
- Chaussures fermées

#### **En vente**

- Une tenue de ville correcte
- Chaussures de ville

Dossier suivi par  
Sylvain Lemaître  
Téléphone  
0235224131  
Fax  
0235211217  
Mél.  
Sylvain.lemaître  
@ac-rouen.fr

33, rue de Fleurus  
76600 Le Havre